

L'OBSERVATEUR.

CI-DEVANT.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 31 JUILLET 1830. N°. 4.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

DANS le cours de l'année 1764, il fut convoqué à Québec une assemblée de délégués de toutes les paroisses de la province. Mais comme les sermens qu'on exigeait qu'ils prêtaient, avant de pouvoir délibérer et opiner, répugnaient à la religion qu'ils professaiient, cette assemblée de notables n'eût aucun résultat.

Un fait qui semblerait être d'une nature privée, mais qui est devenu historique par les discussions légales auxquelles il donna lieu, et par la correspondance qui s'en suivit entre le gouvernement de la métropole et celui de la colonie, et qui fournit un échantillon de la conduite du militaire et de l'état de la société à cette époque, c'est l'assassinat commis sur la personne de Mr. Thomas WALKER, négociant et magistrat de Montréal. Voici ce qui paraît avoir donné lieu à cet attentat, et les circonstances qui l'accompagnèrent.

En conséquence d'un ordre du général Murray, une partie des troupes était logée chez les particuliers. Le capitaine (ensuite le juge) FRASER, appelé ailleurs, ayant laissé le logis où il occupait, le capitaine PAYNE s'installa à sa place, quoiqu'il que le propriétaire l'eût loué à un citoyen. A une assemblée où des magistrats, où se trouvait Mr. Walker, ce propriétaire obtint un warrant ou ordre de déguerpir, au capitaine Payne, qui, sur son refus d'obéir, fut mis en prison. Cet officier obtint quelques jours après du juge en chef un ordre d'*habeas corpus*, et fut mis en liberté. Mais la résolution fut prise (par lui-même ou par ses amis) de punir Mr. Walker, qu'on croyait avoir eu le plus de part à l'ordre de déguerpir et à l'empris-

TOME I. N°. 4.